



NON À LA FERMETURE DES JARDINS D'ENFANTS PARISIENS

Au nom d'une des dispositions de la loi Blanquer, mal nommée "école de la Confiance", les jardins d'enfants parisiens seraient appelés à fermer au 1er septembre 2024, au nom de l'obligation scolaire dès 3 ans.

Ces jardins, implantés à la périphérie de la capitale (entre les boulevards des maréchaux et le périphérique) existent depuis un siècle. Ils ont été ouverts pour accompagner la construction de logements sociaux en lieu et place des anciennes "fortifs".

Ils ont depuis fait preuve de leur efficacité notamment quand les écoles maternelles faisaient défaut dans ces quartiers.

Leurs fermetures seraient dramatiques pour les personnels qui ne peuvent, statutairement, être intégrés à l'Éducation nationale. Pour les enfants qui fréquentent ces 19 jardins d'enfants ont fait miroiter aux familles l'intégration aux écoles maternelles.

En réalité, la politique du même ministre Blanquer est de continuer à fermer des classes. À ce titre, dès la rentrée 2022, 80 classes fermeront à Paris dont pour la majorité des classes de maternelle.



L'Union départementale, qui a soutenu activement les personnels et les parents, rassemblés le 12 avril devant la Mairie du 12ème arrondissement (plus de 300 participants) demandent à la Maire de Paris de les recevoir. Elle continuera à apporter son soutien jusqu'à l'abandon de ce projet, pour le maintien intégral des 19 sites.

La demande de rendez-vous de l'UD FO de Paris a été adressée hier à la Maire de Paris, Mme Hidalgo, afin qu'elle reçoive une délégation du syndicat FO de la Ville de Paris accompagnée de représentants des jardins d'enfants parisiens. Cette demande a été adressée à la Maire de Paris dès le retour de la délégation de l'UD qui participait à ce beau rassemblement.

Paris, le 14 avril 2022